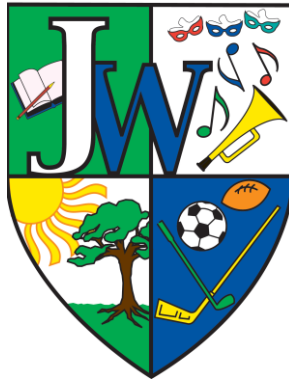


Hockey cosom

Tournoi invitation Minimes
- 8^e édition -



Vendredi 7 décembre 2018
École primaire Jonathan-Wilson

TABLE DES MATIÈRES

Date.....	2
Horaire*	2
Endroit	2
Coût.....	2
Inscription	2
Catégories d'âge	2
Règlements	2
Arbitrage	2
Récompenses	3
Coordonnateurs	3
Autres renseignements.....	3

DATE

Vendredi 7 décembre 2018

HORAIRE*

Arrivée des équipes : 7h30

Premier match : 8h00

Fin du tournoi vers 17h00*(approximativement)

* ***L'horaire de la journée, établi en fonction du nombre d'équipes inscrites, sera disponible sur internet le lundi précédant le tournoi.***

ENDROIT

Centre sportif Saint-Raphaël

750 Boul. Jacques-Bizard

Île-Bizard (QC) H9C 2Y2

COÛT

155\$ par équipe

Trois (3) parties assurées pour chacune des équipes.

Les écoles inscrites seront facturées par le RSEQ Lac-Saint-Louis.

INSCRIPTION

Vous devez confirmer votre inscription par courriel à sjoly@lsl.rseq.ca

Un maximum de 20 équipes pourra s'inscrire au tournoi.

Les filles peuvent évoluer dans les équipes masculines.

Chaque école pourra inscrire une seule équipe/catégorie.

Au plus tard le lundi 26 novembre 2018, les joueurs devront être entrés sur la plateforme S1. www.s1.rseq.ca

CATÉGORIE :

Voir *l'annexe 2* de la réglementation administrative du RSEQ Lac-Saint-Louis

RÈGLEMENTS

Les règlements en vigueur sont ceux du RSEQ Lac-Saint-Louis. Consultez la réglementation spécifique régionale disponible à l'adresse suivante : <http://www.arselsl.qc.ca/primaire/hockey-cosom/>

ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par un officiel majeur.

RÉCOMPENSES

- Médailles aux équipes qui termineront respectivement première, deuxième et troisième.
- Une bannière permanente sera remise à l'équipe qui remportera la médaille d'or.

COORDONNATEURS

Technique : Pierre Jeannotte, éducateur physique
Courriel : pierre.jeannotte2@csmc.qc.ca

Administratif : Simon Joly
Coordonnateur des programmes, RSEQ Lac-Saint-Louis
Téléphone : 514.855.4230 (poste 4)
Télécopieur : 514.685.4643
Courriel : sjoly@lsl.rseq.ca

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Aucune nourriture ne sera autorisée dans le gymnase.
- Les élèves devront déposer les effets personnels dans les locaux qui leur seront attribués.
- Aucun sac ou manteau ne sera permis dans le gymnase
- Chaque équipe est responsable d'apporter son équipement.